



## Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	11	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	17	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	19	
La rubrique informative	20	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	26	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	28	

**Un grand merci à tous nos  
collaborateurs.**

Mise en pages :      Ginette Labbé

Correction      :      Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 16 no 6  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

# La chronique du maire

## Rapport 2011

Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Ville de Macamic, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2010;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2011;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2012;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Le traitement des élus pour l'année 2011.

### 1. L'analyse du bilan 2010

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2010 réalisé</u>
Taxes	1 795 312 \$	1 841 805 \$
Paiements tenant lieu de taxes	517 626	399 422
Autres recettes de sources locales	380 106	373 855
Transferts	640 731	657 217
<b>Totaux :</b>	<b>3 333 775 \$</b>	<b>3 272 299 \$</b>

<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2010 réalisé</u>
Administration générale	614 577 \$	588 001 \$
Sécurité publique	226 068	235 870
Transport	605 200	581 881
Hygiène du milieu	670 732	614 642
Santé et bien-être	25 471	25 296
Aménagement, urbanisme et développement	60 705	164 660
Loisirs et culture	349 274	344 139
Frais de financement	116 593	116 650
Amortissement des immobilisations		445 270
Immobilisations		(445 270)
Coût des propriétés vendues		(92 087)
Remboursement de la dette à long terme et financement en cours	223 480	256 715
Affectation	441 675	1 097 049
<b>Totaux :</b>	<b>3 333 775 \$</b>	<b>3 932 816 \$</b>

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été inférieurs aux prévisions initiales de 61 476 \$, que les dépenses, quant à elles, ont été supérieures d'un montant de 599 041 \$ par rapport à nos prévisions initiales puisque nous avons choisi d'investir une somme supplémentaire de 655 374 \$ en immobilisations dans nos infrastructures et dont le financement se fera seulement à la fin de cette année.

Ce sont ces immobilisations qui ont causé un excédent des dépenses sur les revenus de 660 517 \$ en 2010. Si le financement de ces dites immobilisations supplémentaires avait été réalisé comme prévu en 2010, nous aurions affiché un léger surplus budgétaire de 5 143 \$, ce qui démontre encore une fois une très saine gestion des finances par notre administration municipale.

Comme par le passé, vous pouvez le constater, nous pouvons vous confirmer que le suivi de nos finances publiques a toujours été effectué avec rigueur et efficacité, et ce, pour le mieux-être de notre communauté. Nos gestionnaires sont très préoccupés et très efficaces

et ils s'efforcent, en tout temps, d'assurer un suivi rigoureux des budgets mis à leur disposition, mais ce, tout en devant s'assurer aussi de diriger les différents services de la municipalité en fonction des imprévus qui peuvent survenir.

Les employés font toujours tout en leur pouvoir pour poursuivre l'amélioration des services municipaux et ainsi améliorer la qualité de vie des résidents de la municipalité.

## 2. La situation financière au 30 septembre 2011

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2011, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 2 990 756 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 3 352 921 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 2 990 755 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 3 352 921 \$.

### Nos contributions financières pour 2011

École Dagenais-Pavillon	50 \$
Comité du 100 <sup>e</sup> anniversaire de la municipalité	5 000
Ensemble vocal Émergence	50
Centre de la Petite Enfance	50
Club Lions de Macamic :	
- Brigadière scolaire	1 000
- Journée sécurité à vélo	175
Maison de la famille	825
CRSBP (reconnaissance aux bénévoles)	165
Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest	14 090
Fabrique Saint-Jean (bulletin paroissial)	40
Subventions couches lavables	100

## 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013 comporte un projet, à savoir :

☞ Un projet pour une somme de 1 304 000 \$ pour la réfection du réseau routier rural et urbain et pour les rénovations de mise à niveau du Centre Joachim-Tremblay.

## 4. Les réalisations 2011 et les orientations de la municipalité pour 2012

Nous vous avons déjà mentionné qu'en 2008, le conseil municipal avait fait faire une étude exigée et requise par le ministère des Affaires municipales (MAMROT) et nous avons planifié à ce moment les divers travaux nécessaires pour la mise à niveau de nos infrastructures au cours des années à venir. Cette étude a permis à notre municipalité de recevoir la subvention de la taxe d'accise d'une somme de 551 000 \$ après une vigoureuse reddition de comptes exigée par le gouvernement qui a confirmé la justesse de nos interventions au cours des dernières années.

Notre vigilance a fait en sorte que nous sommes maintenant en avance sur les travaux à faire sur nos réseaux d'aqueduc et d'égout par rapport à notre plan d'intervention, mais nous demeurons à l'affût de tout ce qui se passe dans ce domaine. Nous devons par contre maintenir nos efforts pour le maintien en bon état de notre réseau routier.

En 2011, nous avons réalisé des travaux importants de rechargement en concassé dans le 10<sup>e</sup>-et-1<sup>er</sup> Rang Est et le 6<sup>e</sup>-et-7<sup>e</sup> Rang Est de l'ancienne paroisse pour plus de 150 000 \$, effectué des travaux de drainage dans le 6<sup>e</sup>-et-7<sup>e</sup> Rang Est pour plus de 50 000 \$, refait une partie du tablier du pont du 10<sup>e</sup>-et-1<sup>er</sup> Rang Est pour une dizaine de milliers de dollars, autorisé des travaux d'asphaltage de l'entrée est du noyau urbain du secteur Colombourg pour 70 374 \$, effectué divers correctifs d'asphaltage dans les rues de l'ancienne ville et paroisse pour plus de 46 340 \$, et ce, sans compter tous les autres

travaux d'entretien et de maintenance requis sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Au Centre Joachim-Tremblay, nous avons investi des sommes pour améliorer le confort et l'accessibilité au local des Fermières de Macamic, à la bibliothèque actuelle qui pourra servir éventuellement à de beaux projets lors de son déplacement vers son nouveau site, au vestiaire des Vétérans et du Salon des Anciens, ce qui nous a valu des remarques positives des différents utilisateurs.

Nous aurions aimé réaliser nos travaux planifiés sur la 4<sup>e</sup> Avenue Ouest en 2011, mais les dépassements de coût de la soumission la plus basse étant majeurs par rapport aux estimations fournies par nos ingénieurs pour ces travaux nous ont obligés à refuser et à reporter la réalisation de ceux-ci en 2012, ce que nous espérons pouvoir réaliser à ce moment si le contexte budgétaire le permet.

Les projets présentés par nos gestionnaires municipaux nous ont permis d'obtenir, encore une fois, toutes les subventions demandées, requises et nécessaires, pour la réalisation de beaux projets pour notre municipalité, dont l'accord de principe obtenu de la ministre de la Culture et des Communications du Québec pour la construction de notre nouvelle bibliothèque municipale au montant de 644 000 \$, édifice qui sera érigé éventuellement sur les anciennes fondations du Club de l'Âge d'Or si les coûts de construction lors des appels d'offres respectent nos prévisions.

Dans le cadre de l'amélioration de notre réseau routier, et ce, en plus de la subvention récurrente de 169 915 \$ que nous avons reçue du ministère des Transports du Québec cette année, notre député, François Gendron, nous a accordé en 2011 un montant de 40 000 \$ pour nous aider à réaliser nos projets d'amélioration des infrastructures routières.

Nous avons aussi obtenu une subvention du programme Climat municipalité afin de réaliser une étude sur les économies d'énergie possibles pour le Centre Joachim-Tremblay, ce qui devrait contribuer à faire des économies supplémentaires pour notre municipalité dans les années futures.

Nos orientations pour la prochaine année seront de poursuivre la réalisation des travaux de réfection de nos infrastructures routières et de réaliser les projets de réfection de la 4<sup>e</sup> Avenue Est et de la 4<sup>e</sup> Avenue Ouest entre la rue Principale et la 1<sup>re</sup> Rue. Nous souhaitons aussi voir à la faisabilité autant que faire se peut des orientations qui découleront de la Politique familiale qui est amorcée sur notre territoire.

La modernisation et la rénovation du Complexe Joachim-Tremblay font aussi partie des projets que nous souhaitons voir réaliser au cours des prochaines années, souhait aussi partagé par différents groupes utilisant cette infrastructure.

Finalement, quelques améliorations aux équipements de distribution à notre usine de filtration devront être effectuées pour le maintien du bon fonctionnement de nos équipements et pour la desserte en eau potable pour ceux qui sont concernés.

#### 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste :

Asphaltage Théo Paquet inc. :	
- Asphaltage secteur urbain et secteur rural	46 340,27
Groupe Stavibel (firme d'ingénierie) :	
- Étude contrôle énergétique – Centre Joachim-Tremblay	4 149,24
- Étude inventaire – gaz à effet de serre	<u>23 924,25</u>
<b>Total</b>	<b>28 073,49</b>
Construction Michel Lacroix :	
- Entrée du village – secteur Colombourg	70 934,72

Industries Wajax :	
- Achat chargeuse-pelleteuse	94 810,66
- Garantie prolongée et équipement	<u>9 827,70</u>
<b>Total</b>	<b>104 638,36</b>
Hydro-Québec	129 990,89
MRC d'Abitibi-Ouest (quotes-parts et frais divers)	272 929,19
Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon :	
- Quote-part service de désincarcération	623,35
- Quote-part service incendie	93 110,68
- Salaire des pompiers (partie de la Ville)	<u>11 217,40</u>
<b>Total</b>	<b>104 951,43</b>
Régie intermunicipale de la gestion déchets de Roussillon	113 951,82
Samson Bélair Deloitte et Touche :	
- Vérification annuelle	32 753,45
- Reddition de comptes	<u>3 987,38</u>
<b>Total</b>	<b>36 740,83</b>
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	98 502,00
Sous-Poste Camionnage en Vrac :	
- Transport gravier 10 <sup>e</sup> -et-1 <sup>er</sup> Rang Est et 6 <sup>e</sup> -et-7 <sup>e</sup> Rang Ouest (excluant le drainage)	67 897,92
Labbé Peintre inc. :	
- Projet Salon des Anciens et entrée secondaire	17 770,54
- Projet bibliothèque	<u>8 544,38</u>
<b>Total</b>	<b>26 314,92</b>

Paysages 5 Saisons	
- Contrat espaces verts	25 236,44

### 6. Le traitement des élus pour 2011

La rémunération annuelle versée au maire est de 9 437,28 \$ et l'allocation de dépenses est de 4 719,24 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 3 146,16 \$ et une allocation de dépenses de 1 573,08 \$.

Tous les membres qui participent à divers organismes et comités au nom de la Ville reçoivent un montant supplémentaire de 25 \$ pour leur déplacement et les dépenses que cela peut leur occasionner.

### Conclusion

Nos employés municipaux sont des gens plus que dévoués à notre organisation et c'est ce qui nous permet, entre autres, de réaliser simultanément plusieurs projets. Nous tenons à les remercier sincèrement.

Félicitations aux élus qui désirent travailler positivement pour notre développement et aussi à tous les bénévoles et les membres des comités et des commissions pour leur implication, leur dévouement et l'excellent travail qu'ils ont effectué, encore cette année, pour la collectivité.

Finalement, nous tenons à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux arrivants et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

**Le maire,**

  
**Daniel Rancourt**

## Informations municipales



### Aux contribuables de la Ville de Macamic

#### AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2012, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

7, 11<sup>e</sup> Avenue Est  
Lot 2 du bloc 123  
Village de Macamic  
Propriétaire : Monsieur Dany Grégoire



L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment principal avec une marge de recul avant de 5,75 mètres au lieu de 6 mètres tel que décrit au règlement 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 9 janvier 2012, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 24 novembre 2011

**Joëlle Rancourt**  
Secrétaire-trésorière adjointe

#### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, que :

Conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie* en matière municipale, le projet de règlement No 11-156 concernant le **Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Macamic** a été adopté lors d'une séance ordinaire du conseil le 28 novembre 2011.

1. Le règlement No 11-156 établit un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la Ville de Macamic.

2. Les buts poursuivis sont :
  - Accorder la priorité aux valeurs de la municipalité;
  - Instaurer des normes de comportement visant l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision;
  - Prévenir les conflits d'éthique ou aider à les résoudre;
  - Assurer l'application de mesures de contrôle.

- les conflits d'intérêts, les abus et la malversation;
- l'utilisation des ressources de la municipalité et des renseignements confidentiels;
- les règles d'après-mandat.

Un avis public de 7 jours doit être donné avant l'adoption du règlement.

Ce projet de règlement sera présenté pour son adoption à la séance ordinaire du conseil municipal le lundi 9 janvier 2012, à 19 heures, à la salle du conseil au 70, rue Principale, Macamic.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du projet de règlement au bureau municipal aux heures habituelles.

Donné à Macamic, ce 29 novembre 2011

**Joëlle Rancourt**  
Secrétaire-trésorière adjointe

#### Patinoire extérieure parc Guillaume-Cornellier

Nous tenons à vous informer, suite à une demande des parents du secteur du parc Guillaume-Cornellier, que les employés de la municipalité vont préparer, dès que

3. Les valeurs de la municipalité sont :
  - L'intégrité;
  - La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
  - Le respect envers les autres membres, les employés et les citoyens;
  - La loyauté envers la municipalité;
  - La recherche de l'équité;
  - L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal.

4. Le code détermine :
  - les règles de conduite applicables aux membres du conseil;
  - les objectifs;



cela sera possible, une surface glacée sur la patinoire, de ce quartier. Nous espérons que, la saison prochaine, nous pourrions nous retrouver ensemble pour le BBQ invitions les familles à en faire l'utilisation pour aller y patiner et s'amuser.

En ce sens, nous aimerions vous rappeler qu'il existe un règlement municipal concernant les abris d'auto amovibles; ce règlement stipule ce qui suit :

**Chapitre 9.6 AVIS PUBLIC**

Concernant le calendrier des séances de conseil municipal des abris d'auto amovibles est autorisé pour un usage résidentiel. Il doit être localisé à une distance minimale de 1,0 mètre de la ligne de lot avant.

Il peut y avoir sur un même lot au plus deux abris d'auto amovibles. Les abris d'auto amovibles ont une hauteur maximale de 1,90 mètre, se lit comme suit :

- ↳ 9 janvier
- ↳ 13 février
- ↳ Les matériaux de revêtement extérieur doivent être opaques et d'une seule couleur. Ils doivent être entretenus et maintenus en bon état.

↳ 10 avril

Si vous gérez un abri d'auto amovible, vous pouvez nous joindre à l'hôtel de ville de Macamic entre 8 heures et 12 heures et entre 13 heures et 16 heures 30 à 819 782-4604.

↳ 9 juillet

Il y a beaucoup de façons de rendre l'hiver un peu plus agréable, il suffit de les utiliser convenablement et selon les règles s'y attachant.

- ↳ 9 octobre
- ↳ 22 octobre
- ↳ 12 novembre
- ↳ 26 novembre
- ↳ 10 décembre

C'est un honneur pour nous aujourd'hui de rendre hommage à un homme qui s'est distingué en mettant son talent au service d'autrui et de la communauté, et ce, pendant plus de quatre décennies.

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés durant la période des Fêtes, soit du 26 décembre 2011 au 3 janvier 2012 inclusivement. Depuis, il y a occupé plusieurs postes; de sapeur à son entrée le 14



janvier 1969, il est devenu par la suite lieutenant en 1982, capitaine en 1989,

sous-chef en 1991 pour ensuite occuper le poste de directeur par intérim en 1996 auquel il s'y consacra pendant un an et demi. Aujourd'hui, monsieur Plourde agit comme homme de service.

Ce témoignage reflète l'engagement, le dévouement et la générosité des 43 années de service comme pompier volontaire de monsieur Michel Plourde.

Je me fais aujourd'hui le porte-parole de la population macamicoise, du conseil municipal et des employés de la Ville afin de remercier sincèrement monsieur Plourde pour sa généreuse implication et son travail effectué pour la communauté.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de succès pour les années à venir.

Félicitations et merci, Michel!

**Daniel Rancourt, maire**

### Bénévoles des bibliothèques

Nous tenons à remercier les bénévoles de nos bibliothèques pour les années de bénévolat.

Monique Hamel, 26 ans  
Victoire Bacon, 26 ans

Anne-Marie Théberge, 22 ans  
Diane Nicol, 21 ans  
Rachèle Parent, 17 ans  
Solange Larose, 13 ans  
Marie-Paule Parent, 12 ans  
Lina Parent, 11 ans  
Francine Bruneau, 7 ans  
Mélissa Béland, 1 an

Un grand merci à madame Noëlla Royer et à toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque de Colombourg.

Nous désirons remercier également ceux et celles qui ont travaillé comme bénévoles depuis l'ouverture des bibliothèques. Nous ne pouvons pas tous les nommer afin de n'oublier personne.

L'équipe de la Ville de Macamic

### Une invitation aux nouveaux arrivants

C'est avec plaisir que le maire, monsieur Daniel Rancourt, et les membres du conseil municipal vous invitent à un 5 à 7 donné en l'honneur de nos bénévoles, de nos employés et des nouveaux arrivants, au cours de l'année 2011; ce 5 à 7 se tiendra le samedi 7 janvier 2012,

au Café Elkoza, 90, 1<sup>re</sup> Rue Est, Macamic.

Cette rencontre en toute simplicité vous permettra de fraterniser et d'échanger avec les membres de votre conseil municipal ainsi qu'avec les différentes personnes qui sont activement engagées de notre milieu.



Comme nous devons réserver le nombre exact de couverts pour cette activité, nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer, **avant le mercredi 21 décembre 2011**, si vous serez présent(e) ou dans l'impossibilité de vous joindre aux autres convives (819 782-4604, poste 221).

Au plaisir de vous rencontrer.

N. B. Cette invitation s'adresse à vous et à votre conjoint(e).

### Déneigement

À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir

peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu'ils mandatent pour déblayer leurs terrains; ce geste, qui peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons et les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.

Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

Information : Richard Michaud  
819 782-4604, poste 224

N.B. C'est la Sûreté du Québec qui voit à l'application de ce règlement.





## La bibliothèque

### Nouveautés (Macamic)

- Madame Tout-le-monde  
Tome 1 : Cap-aux-Brumes  
Juliette Thibault
- Sur les traces du bonheur  
Christian Tétreault  
(Don Club Lions)
- Remède mortel  
Harlan Coben
- Rêves dorés - tome 4  
Nora Roberts
- Là où la mer commence  
Dominique Demers
- Les héritiers d'Enkidiev  
Tome 4 : Le sanctuaire  
Anne Robillard
- Au bord de la rivière  
Tome 2 : Camille  
Michel David  
(Don Club Lions)



- Un havre de paix  
Nicholas Sparks
- Maggie  
Daniel Lessard
- Le sanctuaire des braves  
Bryan Perro
- Une grande fille  
Danielle Steel
- La trace de l'araignée  
Kathy Reichs
- Ce pays de rêve  
Michel Langlois
- Astrologie 2012  
Andrée D'Amour
- La serveuse du Café Cherrier  
Yves Beauchemin

La bibliothèque de Macamic sera fermée le 28 décembre.

### Nouveautés (secteur Colombourg)

- Sur les traces du bonheur  
Christian Tétreault
- Les ailes d'Alexanne - tome 3
- Double disparition  
Chrystine Brouillet
- Pieds sur terre  
India Desjardins
- Caillou je n'ai pas faim/Fini les couches
- Sous la glace  
Louise Penny
- Garfield 31-32
- Rêves en roses - tome 3  
Nora Roberts
- Le cachot de Hautefaille  
Marie-Bernadette Dupuy
- Livre des records Guinness 2012
- Guide de l'auto 2012

La gagnante du dictionnaire 2012 est madame Gaétane Frappier. Félicitations.

### Urgent

La bibliothèque de Colombourg recherche une ou des bénévoles pour travailler le mardi midi et le mercredi midi.

### TIRAGE

Tous ceux et celles qui viennent emprunter des livres à la bibliothèque, vous avez la chance de gagner un cadeau mystère pour Noël; pour chaque livre emprunté, un billet vous sera remis. Le tirage aura lieu le 21 décembre 2011. Il y aura un cadeau pour les adultes et un pour les enfants. Plus vous empruntez de livres, plus vous avez de chances de gagner.

Le CACI est toujours ouvert aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



**La page communautaire**

**Fermières de Colombourg**

La réunion des Fermières de Colombourg aura lieu le 12 décembre à 10 heures.

**Messe de Noël secteur Colombourg**

La messe de Noël aura lieu le 24 décembre à 19 heures à l'église.

Un mini-concert aura lieu avant la messe.

**Bye Bye 2011**

Un Bye Bye aura lieu le 31 décembre 2011. Venez vous amuser avec nous. Il y aura de la musique.

Tous les comités de Colombourg ainsi que la Fabrique et l'Âge d'Or désirent souhaiter de belles et joyeuses Fêtes à toute la population du secteur Colombourg et de Macamic.

**Célébration du pardon avant Noël secteur Macamic**

Dimanche 11 décembre à 14 heures à Macamic

**Messes célébrées dans le secteur Macamic durant le temps des Fêtes**

**Samedi 24 décembre :**

- 16 heures : Authier-Nord
- 19 heures : Authier
- 20 heures 30 : Macamic
- 22 heures 30 : Taschereau
- Minuit : Poularies

**Dimanche 25 décembre :** messe du jour de Noël à 10 heures à Macamic

**Samedi 31 décembre,** veille du jour de l'An :

- 16 heures : Poularies
- 19 heures : Taschereau

**Dimanche 1<sup>er</sup> janvier :**

10 heures : Macamic



**Rubrique informative**

Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest



**Rapporter les lampes fluocompactes, c'est brillant!**

Depuis quelques années, les consommateurs se font offrir plusieurs moyens pour économiser l'énergie; l'un d'entre eux est l'utilisation de **lampes fluocompactes (LFC)** en remplacement des traditionnelles lampes à incandescence. Les LFC consomment jusqu'à 75 % moins d'énergie et durent jusqu'à 10 fois plus longtemps que les ampoules à incandescence.

**Comment en disposer?**

À la fin de leur vie utile, il faut considérer les LFC comme des déchets domestiques dangereux, tout comme la peinture, les piles et les thermostats. Il est donc important de mettre les LFC dans un sac de plastique, de bien fermer celui-ci et d'aller le porter à un des points de collecte suivants :

Municipalité de Clermont	722, Chemin des 4 <sup>e</sup> -et-5 <sup>e</sup> Rangs Clermont
Municipalité de La Reine Garage municipal	3, 3 <sup>e</sup> Avenue Est La Reine
Municipalité de Ste-Germaine-Boulé Bureau municipal	199, rue Roy Ste-Germaine-Boulé
RONA Roberge & Fils	45, 7 <sup>e</sup> Avenue Est La Sarre
Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et Écocentre	15, boul. Industriel La Sarre

**Que deviennent-elles?**

Ces lampes sont ramassées par Laurentide Re/Sources et envoyées chez un récupérateur homologué. Les LFC peuvent être recyclées dans une proportion allant jusqu'à 98 %; le 2 % qui reste n'est pas contaminé par le mercure.

**Caisse Desjardins de Royal-Roussillon**

En cette période de festivités, nos pensées se tournent avec reconnaissance vers celles et ceux qui rendent possible notre succès.

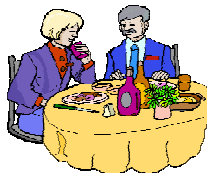


C'est dans cet esprit que nous vous disons merci et vous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne et heureuse année.

Les employés et les dirigeants de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon

**Souper gastronomique**

Cette année encore, le souper gastronomique qui a eu lieu le 22 octobre fut un grand succès; 180 convives ont pu apprécier les talents culinaires du chef, monsieur Stéphane Brouillard et la dextérité de toutes les personnes qui travaillent à la réussite de cet événement.



Comme chaque année, deux billets pour assister au souper gastronomique ont été tirés parmi la population; cette année, monsieur Denis Cloutier en fut l'heureux gagnant.

**Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon**

Veillez prendre note que la collecte des ordures et des matières récupérables du lundi 26 décembre est reportée au jeudi 29 décembre 2011 pour le secteur Macamic. Pour le secteur Colombourg, la collecte sera faite sur deux jours, soit les 26 et 27 décembre 2011.

Le calendrier pour la collecte des ordures pour l'année 2012 sera disponible en janvier au bureau municipal, pour les personnes qui désirent se le procurer.



Il est aussi disponible sur le site Web de la Ville.

Merci de votre collaboration.

**Information : Joëlle Rancourt**  
**819 782-4604, poste 223**

**Patinage libre pour toute la population**

Nous désirons informer toute la population que 4 heures supplémentaires pour du patinage libre pour tous ont été

ajoutées à l'horaire du Centre Joachim-Tremblay les dimanches après-midi, et ce dès le 11 décembre prochain, sauf lors des tournois ou d'activités spéciales. Informez-vous au 819 782 4604 poste 2. C'est gratuit, participez en grand nombre !

**Vœux des Fêtes**

À l'aube de la période des Fêtes, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de Noël et une année 2012 remplie de santé, de bonheur et de prospérité.



**Le maire,**  
**Daniel Rancourt**

**LANCEMENT DU POUVOIR GRIS EN ACTION!**

**par la Table des aînés d'Abitibi-Ouest**

C'est dans le cadre du 6<sup>e</sup> Salon des générations de La Sarre et de l'Abitibi-Ouest, *sous le thème : Le Choc des générations*, que la **Table des aînés d'Abitibi-Ouest** fait le lancement de la

maquette de son journal **Le Pouvoir gris en action!**

**Mais qu'est-ce que Le Pouvoir gris?**

**Le Pouvoir gris** est une expression qui peut prendre plusieurs significations. Pour la Table des aînés d'Abitibi-Ouest, il s'agit de l'ensemble des pouvoirs politiques, économiques et sociaux que détiennent les personnes aînées et dont elles peuvent se servir pour influencer leur propre destinée. Le nom du journal : **Le Pouvoir gris en action!** s'est donc imposé par lui-même.

Le projet **Le Pouvoir gris en action!** sera, par la création d'un journal informatif pour les aînés et le reste de la population de la MRC d'Abitibi-Ouest, un important outil de communication qui permettra de véhiculer l'information importante et adéquate concernant les services et les ressources disponibles pour les aînés sur le territoire. Le journal sera publié à raison de trois parutions régulières entre l'automne 2011 et le printemps 2012 et abordera des préoccupations de la Table telles que la santé, l'hébergement, le transport, le soutien à domicile, la lutte contre l'abus, la violence et la pauvreté, etc.

Le projet **Le Pouvoir gris en action!** se veut un projet novateur et unique en région qui répond à un besoin de diffusion de l'information à grande échelle. C'est grâce au soutien financier de **Service Canada**, qui a octroyé une subvention pour un an à la Table des aînés d'Abitibi-Ouest, qu'il est possible de mettre sur pied un projet d'une telle envergure.

Cependant, tel que mentionné précédemment, la subvention n'est là que pour un an. La population, les organismes et les entreprises de la MRC d'Abitibi-Ouest seront donc sollicités sous peu afin de s'impliquer de près ou de loin dans toutes les étapes de la réalisation du journal pour que le projet survive à long terme.

### La Table des aînés d'Abitibi-Ouest

*La Table des aînés d'Abitibi-Ouest* est un regroupement d'associations ou d'organismes communautaires engagés (23 organismes) auprès des aînés sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

### Objectifs

Elle veut être un lieu d'échanges d'informations, de discussions et de diffusion. Elle veut avoir une meilleure

connaissance des ressources offertes sur son propre territoire et les faire connaître à nos aînés. Elle veut travailler de concert avec les ressources du milieu et les supporter dans leurs actions auprès des aînés. Finalement, elle veut donner la parole aux aînés, défendre leurs droits et leurs intérêts et promouvoir la contribution sociale, économique et politique des aînés dans la communauté.

En voulant améliorer les conditions de vie des aînés sous tous ces aspects, la Table démontre sa motivation à aider les aînés, leurs familles et les gens qui gravitent autour d'eux.

### Un partage de ressources

Il est à noter que depuis quelque temps déjà, la Table des aînés d'Abitibi-Ouest et le Regroupement proches-aidants Abitibi-Ouest partagent différentes ressources matérielles et humaines, tout en comptant sur le support précieux du Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales et de La Bouée d'Espoir par l'accès à leurs locaux et diverses autres formes de support.

Voilà une belle formule de partenariat dans notre communauté!

**Source :**  
**Madame Georgette Grégoire,**  
porte-parole  
Table des aînés d'Abitibi-Ouest

**Pour plus de renseignements :**  
**Mylène Noël,** chargée de projet  
Le Pouvoir gris en action!  
Table des aînés d'Abitibi-Ouest

257, rue Principale, C.P. 231  
La Sarre (Québec)  
J9Z 2X5  
**Tél.** 819 333-5777  
**Télec.** 819 333-5778  
**Courriel :** tabledesainesao@live.ca  
**Site Web :** [www.tabledesainesao.com](http://www.tabledesainesao.com)



Vous désirez vous départir de vos **cannettes et bouteilles vides** tout en donnant pour une bonne cause, soit Opération Enfant Soleil?



Vous pouvez le faire en les apportant à la bibliothèque municipale de Macamic tous les mercredis entre 14 heures et 16 heures.

Nous vous remercions pour votre participation.

Pour information, vous pouvez communiquer avec Mélissa Béland au 819 782-9128.

### Politique familiale municipale de Macamic

Le processus de l'élaboration de la politique familiale de Macamic se déroule comme prévu. Nous sommes présentement à compiler les résultats du sondage qui avait pour but de vérifier la satisfaction des citoyens et de recueillir leurs commentaires sur ce qui serait bien pour la communauté de Macamic concernant la vie familiale.

Jusqu'à maintenant, près de 13 % de la population s'est exprimée à l'aide de ce questionnaire sondage. **Je tiens à remercier ceux qui se sont donné la peine d'y répondre.** Grâce à ces commentaires et suggestions, le comité pourra se pencher pour bâtir le plan d'action qui meublera la politique familiale de Macamic.

D'ici la fin de l'année 2011, la compilation et l'analyse de ce sondage

sera fait. Dans les premiers mois de l'année 2012, le comité aura à décider du contenu du document de la politique familiale ainsi que l'élaboration du plan d'action suite à cette analyse; nous serons alors rendus au cœur de notre mandat. Une consultation populaire est prévue au début du printemps prochain afin de valider avec vous le contenu de la politique familiale et son plan d'action.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du projet qui commence à prendre forme.

Merci à tous et à bientôt!

Laurier Parent, chargé de projet pour la PFM de Macamic

**Collecteur de piles usagées**



**RAPPEL**

Puisque les piles, qu'elles soient rechargeables ou non, contiennent des métaux lourds, elles ne doivent pas se retrouver dans nos poubelles; vous pouvez donc les déposer dans le collecteur de piles à l'hôtel de ville.

**Aux citoyens du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest**

**Le Programme RÉNOVILLAGE**

Est-ce pour vous?



Si votre résidence nécessite des réparations majeures, vous êtes propriétaire-occupant, le revenu de votre ménage est limité; alors, c'est peut-être pour vous.

Le programme a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures. La contribution du Programme RÉNOVILLAGE varie selon le revenu et la taille du ménage.

Renseignez-vous pour savoir si le Programme RÉNOVILLAGE s'applique à votre situation.

Contactez votre municipalité afin d'obtenir le dépliant « Programmne RÉNOVILLAGE » ou consultez <http://.habitation.gouv.qc.ca/>

**Le calendrier des activités**

Décembre	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Janvier	9	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Février	13 27	Réunion du conseil municipal à 19 heures Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic. 2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

**Bingo tous les mardis à 18 heures 45**  
 Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines  
 Entrée 15 \$

**Heures d’ouverture de la bibliothèque**

**Colombourg**

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures  
 Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures  
 et de 19 heures à 20 heures 30.

**Macamic**

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et  
 de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l’Info-Mak sortira le 9 février 2012, **la date limite pour apporter vos textes est le 11 janvier**; veuillez les faire parvenir à l’hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

**Pour nous joindre**

Les heures d’ouverture de nos bureaux administratifs à l’hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.

<b>Le numéro de téléphone est le</b>	<b>819 782-4604</b>	
		<b>Poste</b>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Richard Michaud	Surintendant des travaux publics et usines	224 ou 239
Madame Ginette Labbé	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Myriam Audet	Inspectrice municipale adjointe	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d’épuration	240
Madame Lucette Bastien	Responsable des 2 bingos hebdomadaires	231
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet	225
Monsieur Laurier Parent	Chargé de projet - Politique familiale	225
Télécopieur Ville de Macamic		819 782-4283

---

**SERVICES D’URGENCE**

Bris d’aqueduc ou d’égout	Service 24h : Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d’incendie – Ambulance		9-1-1

---

**EMPLOYÉS DU GESTIONNAIRE PRIVÉ DU CENTRE JOACHIM-TREMBLAY**

Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur	233
Madame Ginette Tremblay	Secrétaire du gestionnaire	231
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232
Télécopieur Centre Joachim-Tremblay		819 782-4464

---

**OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION**

Madame Suzanne Poliquin	819 787-6340
-------------------------	--------------

---

**CLUB DE LA FRATERNITÉ**

Madame Pauline Goulet	819 782-4866
-----------------------	--------------

---

Adresse électronique :	macamic@mrcao.qc.ca
Site internet :	www.villemacamic.qc.ca